

Au DOMAINE de la CANARDIERE

Règlement CARPODROME

Bienvenue au Domaine de La Canardière, 20 hectares destinés au plaisir de la pêche.

Le carpodrome : un étang de 3000 m² niché au cœur d'une végétation typique de la haute Somme et longé par la vieille Somme.

Afin de profiter au maximum de votre session et pour passer un superbe moment de détente dans ce cadre préservé, nous vous invitons à respecter les consignes suivantes :

- * Canne au coup uniquement
- * Pêche « no kill »
- * 1 canne par pêcheur
- * Hameçons sans arpillons, taille maxi : 10
- * Bannières autorisées, 1m maxi
- * Appâts autorisés : bouillettes, chènevis, maïs, pellets, pâtes.
- * Tapis de réception obligatoire
- * Remise à l'eau immédiate du poisson.

Les interdits :

- La pêche à l'Anglaise, en batterie et Feeder
- Les sacs de repos ou de conservation
- Le bateau amorceur
- Les bourriches
- Les tresses
- La graine crue, la terre, l'arachide, les colorants liquides, le frolic.

oo

- Pas de stationnement sur les berges.
- Les accompagnants ne prennent part en aucun cas à l'activité de pêche, il leur est toléré l'aide à l'épuisage des poissons. Toute personne transgressant cette règle devra s'acquitter du tarif pêcheur.
- Les enfants doivent être sous l'étroite surveillance de l'adulte qui les accompagne.
- Les chiens sont tolérés, doivent être tenus en laisse et leurs excréments ramassés.
- Pas de mégots au sol ni dans l'eau.
- Les postes doivent impérativement rester propres de tous détritiques à votre départ (notamment ne pas laisser de capsules de cannette, verre, plastique ou fil de pêche).
- Vous pouvez déposer vos poubelles triées dans des sacs noirs à l'entrée du camping et mettre le verre dans le container à la sortie du camping (sur le port).
- Les feux au sol et baignade sont interdits. Les barbecues hors sol sont autorisés.
- Il est interdit de couper, casser ou saccager les branches des arbres, buissons ou arbustes.
- La direction décline toute responsabilité en cas de vol ou détérioration du matériel.
- Toute personne pénétrant sur le domaine doit avoir souscrit une assurance responsabilité civile.
- Le silence est la règle d'or du domaine et doit être respecté.

Les horaires et Tarif

La journée de 8 heures à 18 heures : 30 €

La 1/2 journée de 8 h à 13 h ou 13 h à 18 h : 16 €

Se présenter à l'accueil du camping pour les formalités d'inscription et paiement

Le matin de 8 heures à 9 heures

L'après – midi de 13 heures à 14 heures

En dehors de ces horaires, plus d'accès possible au carpodrome.

Merci de votre compréhension.

La direction :



Je reconnais avoir pris connaissance des conditions d'accès au carpodrome.

Nom :

Prénom :

Le ... / ... / 2016

Signature :

Par mesure de sécurité : En cas d'orage ou de vent violent, la direction se réserve le droit de demander aux pêcheurs de poser leur canne et (ou) de remballer leur matériel.

Le non-respect du règlement entraînera une exclusion immédiate.

Toute réservation annulée ou un départ avant la fin du séjour n'occasionne aucun remboursement.